

Extrait du SNUipp-FSU 65

<http://65.snuipp.fr>

Taux de l'ISSR 2019-2020

- Titulaires remplaçants -



Date de mise en ligne : mardi 24 septembre 2019

SNUipp-FSU 65

Cliquez à gauche de cet article pour faire apparaître les taux de l'ISSR selon la tranche kilométrique. Les **ISSR** (Indemnités de Sujétion Spéciale de Remplacement) sont attribués aux brigades de remplacement effectuant un remplacement en dehors de leur école de rattachement. En cas d'affectation sur deux remplacements différents dans la journée, la distance retenue est celle de l'école la plus éloignée de votre école de rattachement. **Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter.**